

## Jours fériés

Les jours fériés changent selon le canton. Cependant, les congés suivants sont observés dans l'ensemble du pays :

**Jour de l'An** — 1<sup>er</sup> janvier

**Berchtoldstag** — 2 janvier (partiellement observé)

**Vendredi Saint** — mars ou avril

**Lundi de Pâques** — mars ou avril

**Ascension** — date variable

**Lundi de la Pentecôte** — mai, date variable

**Fête nationale** — 1<sup>er</sup> août (partiellement observé)

**Noël** — 25 décembre

**Lendemain de Noël** — 26 décembre

L'ambassade du Canada à Berne observe 11 congés fériés par année, certains d'entre eux étant des fêtes suisses, d'autres des congés traditionnels canadiens.

## Expression numérique de la date

Comme au Canada, on inscrit la date dans l'ordre suivant : jour, mois, année. Par exemple, on abrège la date du 7 décembre 1989 de la manière suivante : 7.12.89.

## Poids et mesures

Le système métrique est en vigueur en Suisse.

## Électricité

Le courant électrique en Suisse est alternatif de 220 volts et 50 hertz.

## Monnaie

L'unité monétaire est le franc suisse (FS), qui se divise en 100 centimes. Des coupures de 10, 20, 50, 100, 500 et 1000 FS sont en circulation. Le franc suisse valait 1,36 \$CAN à la fin d'octobre 1989.

Le franc suisse est librement convertible et constitue sans nul doute l'une des devises les plus stables au monde.